



Jours de récupération donnés sur des repos RH

Par manue30000, le 27/01/2010 à 14:36

Bonjour,
Besoin d'aide please si qqn a une réponse!

J'explique :

je travaille ds le secteur de lesthétique,j'ai mes repos hebdo sur des demi journées sur une base de 35h.

En décembre j'ai fais 2 dimanches (7 h par jour chacun) + une semaine a 42h (j'ai pas eu de jour de repos hebdos j'ai enchainé du lundi au samedi 7h par jour)

donc ma chef me doit 3 jours de recup(mes 2 dimanches qui ont étaient majorés mais qui donnent droit chacun a un repos compensateur + 1 jour de RH qu'elle me doit de ma semaine a 42h)

Elle m'a donné le vendredi , le samedi et le lundi.

mon planning annuel fixe s'organise comme suit:

lundi :4h le matin

mardi : 8h30

mercredi: 4h matin

jeudi:4h30 matin

vendredi: 7h

samedi:7h

Donc si je suis logique elle me doit cet après midi (du lundi) encore?

car les recup ne peuvent pas se faire sur des jours de repos hebdos non?

car après j'enchaîne ma semaine a partir de mardi avec exactement les memes horaires que d'habitude donc ma chef a considéré qu'elle m'avait donné mon lundi en sauf que moi j'estime que le lundi c'est déjà une des mes après midi de repos habituel donc mes 3 jours entiers de recup doivent se faire sur des journées entieres donc elle me doit encore 3H de récup? (si j'enleve 4h que je fais le lundi matin)

Si elle a le "droit" ds ts les cas je trouve ca degueulasse car c'est celle qu'a des demis journées qu'est lésée.

Je prends exemple sur ma collegue qui a exactement les memes jours de recups que moi a prendre (soit 3 jours pour les memes raisons (2 dimanches effectués et 1 jour hebdo non pris) .

Elle a pris pareil du vendredi au lundi. sauf qu' elle le lundi elle fait 7h par jour et que le mardi cest son jour hebdo habituel de la semaine.

Donc la semaine de ses recup elle va avoir vendredi, samedi, lundi et mardi enchainé.

Qqn pense savoir si c'est normal?

merci d'avance